

Déclaration

Reclassement de C en B

Le SNPA se félicite qu'une étude soit enfin menée sur les fonctions des Adjoints administratifs. Cette étude doit identifier le niveau des missions de chacun des postes et c'est ainsi que bon nombre d'entre eux devraient être reconnus de niveau B.

Ensuite il conviendra de tout mettre en œuvre pour obtenir un plan de requalification dans le corps des SA, mais pour cela il faudra obtenir l'accord des tutelles, ce qui est loin d'être acquis à ce jour.

C'est pourquoi lors de la réunion du 8 novembre 2013 le SNPA a demandé qu'au concours interne soit adossé un examen professionnel, comme cela fut le cas de 2002 à 2006. En effet seul l'examen professionnel permet de réserver les promotions aux agents de l'ONF.

Le SNPA demande que l'ONF étudie dès maintenant cette voie de promotion.

Motivation des avis

Le SNPA demande que le Siège adresse des recommandations aux différents services pour que les avis soient motivés. L'absence de motivation assimilable au « fait du prince » met en exergue une carence managériale et cette situation ne peut plus perdurer.

Propositions d'avancement de grade

Le SNPA regrette que certaines DT de par le nombre d'agents proposés forcent la main de la CAP. En effet, il était convenu que le Siège adresse aux DRHT des consignes en matière de nombre minimal d'agents à classer. Il n'est pas acceptable que pour le tableau d'avancement au grade d'AAP2 une DT classe un seul agent alors qu'il y a 15 possibilités. Il en est de même pour le tableau d'avancement au grade d'AAP1 puisqu'une structure ne classe que deux agents alors qu'il y a 33 possibilités. D'autres DT sont par ailleurs très « limite » dans leur nombre de propositions. De ce fait le SNPA demande que des agents non classés par leur structure de rattachement puissent être inscrits au tableau d'avancement.

La tenue tardive de la réunion sur les ratios et les évolutions qui s'en sont suivies en CTC n'expliquent pas tout. Le SNPA souhaite qu'à l'avenir, la réunion sur les ratios se tienne au printemps pour être suffisamment en amont des propositions faites par les DT.

Vacances de postes

Le SNPA réitère sa demande de respect des textes lors de vacance temporaire de poste, à savoir qu'il ne doit pas y avoir de recrutement de CDI, mais simplement un CDD de droit public dans l'attente de l'arrivée d'un fonctionnaire. Le CDD d'un an peut toutefois être prolongé dans la limite de 2 ans au total conformément à l'article 6 quinquies de la loi 84-16.

Par ailleurs, l'administration ne peut pas prétendre que le taux de vacance des postes est trop important et refuser des accueils en détachement. Cette situation s'est déjà produite en DT Rhône Alpes en début d'année et cela recommence lors de cette CAP en refusant un accueil en détachement sur un poste RH en DT, urgent à pourvoir.

La position de l'administration manque sérieusement de cohérence, surtout que dans le même temps des recours à des agents non titulaires ont été constatés.

Intégration dans le corps des Adjoints




Toutes les demandes d'intégration dans le corps des Adjoints reçoivent un avis défavorable de l'administration, au motif de contraintes budgétaires. La position de l'administration précarise la situation de ces agents, qui ne sont pas certains de pouvoir poursuivre leur carrière au sein de l'Etablissement alors qu'il y a de réels besoins.

Ceci n'est pas acceptable pour le SNPA qui vous demande de revoir votre position.

Concours de SA

Le SNPA demande l'ouverture d'un concours de SA pour 2014 avec un nombre significatif de postes et la mise en place dès le mois de janvier d'un module de formation conséquent. L'absence de véritable formation, pénalise les agents de l'ONF, puisque d'autres administrations n'hésitent pas à investir dans ce domaine. Il est important que l'ONF réagisse.

Ordre du jour

-  Mobilités
-  Tableaux d'avancement de grades
-  Questions diverses

Mobilités

Suite des postes restés vacants lors de la dernière CAP

N° Poste	Commune admin.	Agence	Intitulé complémentaire	Situation actuelle du poste	Personnels concernés	OBSERVATIONS
13945	COLMAR	SERVICES FONCTIONNELS AGENCE COLMAR	Comptable	Poste supprimé à/c du : 31/05/2013	C Adm.	Décision DT du 06/06/2013.
11727	DIJON	SERVICE D'APPUI TRAVAUX	Assistant UP	Poste supprimé à/c du : 31/12/2012	C Adm.	En attente de la décision DT.
12585	LEMPDES	SERV.FONCT DE L'AGENCE	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 01/06/2011	C Adm.	Poste vacant.
12004	LEMPDES	AGENCE DT ORLEANS	Gestionnaire RH	Poste vacant depuis le : 01/09/2013	C Adm.	Remis en appel de candidature CAP automne 2013.
8447	NANTES	AGENCE DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	Assistant juridique	Poste vacant depuis le : 31/12/2010	C Adm.	Poste vacant.
14875	LURE	AGENCE NORD FRANCHE-COMTE	Assistant UP	Poste vacant depuis le : 21/01/2011	C Adm.	Poste vacant.
13139	BESANCON	AGENCE DU DOUBS	Assistant commercial bois	Poste vacant depuis le : 03/07/2012	C Adm.	Poste remis en appel de candidature CAP automne 2013.
10353	MONTPELLIER	AGENCE TRAVAUX	Comptable ordonnateur	Poste occupé depuis le : 01/09/2008	C Adm.	Retiré de l'appel à candidature - départ à la retraite reporté
13182	NICE	AGENCE DT AIX-EN-PROVENCE	Assistant UP	Poste supprimé à/c du : 26/07/2013	C Adm.	Poste supprimé - Reconfiguration car changement de structure de rattachement (Pôle DFCL --> Services fonctionnels de l'Agence des Alpes Maritimes - Var à NICE) sous le n° 15794 mis sur l'appel à candidature automne 2013.
1220	CHAMBERY	AGENCE DEPARTEMENTALE SAVOIE	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 27/03/2013	C Adm.	Poste remis en appel de candidature CAP automne 2013.
14272	MONT-DE-MARSAN	AGENCE LANDES NORD AQUITAINE	Assistant aménagement / Logistique	Poste vacant depuis le : 01/01/2011	C Adm.	Poste vacant.
12100	FOIX	AGENCE INTERDEP. ARIEGE HTE-GARONNE GERS	Comptable ordonnateur	Poste vacant depuis le : 01/10/2013	C Adm.	Poste vacant.
13400	BASSE TERRE (971)	DIRECTION REGIONALE DE GUADELOUPE	Assistant généraliste	Poste supprimé à/c du :	C Adm.	Poste supprimé - En attente de la décision.

Appel à candidatures en cours

Poste	Statut du poste	Libellé	Localisation	Candidatures	Attribué A	Venant de
12004	SV	Gestionnaire RH	Lempdes	2 demandes de détachement		
13139	SV	Assistant commercial bois	Besançon	Non demandé		
14479	SV	Comptable ordonnateur	Nancy	2	Sous réserve suppression de poste après avis CTT	
10328	SV	Assistant paie OF	Nancy	3		
15794	Vacant	Assistant administratif	Nice	Non demandé		
1220	Vacant	Comptable ordonnateur	Chambéry	1	arbitrage	
14444	SV	Assistant commercial	Grenoble	2	Offre retirée	
2640	Vacant	Assistant paie	Saint Denis	1	PAQUIRY Marie-Hélène	Bourg en Bresse
8045	SV	Assistant de direction	Paris	1	VANWALSCAPPEL Manuela	Siège
15798	Vacant	Assistant de direction	Paris	1 (contr.)		

7299	Vacant	Opérateur logistique	Fontainebleau	1	Offre retirée	
------	--------	----------------------	---------------	---	---------------	--

Demande d'intégration

5 demandes d'intégration à l'ONF sont refusées par l'administration au prétexte de contraintes budgétaires. Le SNPA refuse cette politique (voir sa déclaration)

Radiation

NOM	Prénom	Situation
CAROLA	Claudine	Disponibilité pour convenance personnelle
STAMM	Sylvie	Détachée Mairie de Ringendorf

Demande de réintégration

Poste	Libellé	Localisation	statut	Nom Prénom	Venant de
1047	Assistant administratif	Fontainebleau	AA1	EVEIN-MICHEL Isabelle	disponibilité

Arrivées en détachement

Refus de l'administration au prétexte de contrainte budgétaire. Le SNPA condamne cette politique, car dans le même temps, il y a eu des recrutements d'agents non titulaires. Le SNPA réclame un meilleur suivi des postes, car tous les postes doivent être pourvus par des fonctionnaires, conformément aux textes de la Fonction Publique, n'en déplaise à certains.

Tableau d'avancement AA1 au titre de 2014

Conditions statutaires :

- 5 ans dans le grade d'AA2 et être au 5^e échelon

Agents remplissant les conditions : 3

Ratio promus sur promouvables : 100 %

Nombre de promotion possible : 3

Nom	Prénom
MARTINEZ	Marielle
ROUSSELLE	Pascal
DAENEN-TOURNADRE	Fabienne

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2014

Tableau d'avancement AAP2 au titre de 2014

Conditions statutaires :

- Compter 6 ans dans le grade d'AA1 et être au 5^e échelon

Agents remplissant les conditions : 57

Ratio promus sur promouvables : 25 %

Nombre de promotions possibles : 14,25 + 0,8 de report positif soit 15

Reliquat pour tableau 2015 = 0,05

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés	non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	2	2					2
BCA	5	3	2				1
COAL	2	2					1
Franche-Comté	2	1	1				
IDF-NO	6	4	1			1	3
Lorraine	14	4	10				3
Méditerranée	5	3	2				1
Rhône Alpes	3	3					1
Sud-Ouest	4	2	2				1
Corse Dom	5	3	2				1
Siège	8	2	5			1	1
Détachés	1			1			
Total	57	29	25	1		2	15

Sont inscrits au tableau d'avancement :

Nom	Prénom	DT	Nom	Prénom	DT
GAMAIN	Christine	IDF-NO	DEMAGNY	Jean Paul	IDF-NO
FERREIRA	José	Siège	SERGHINI	Yasmine	S.O.
PLATEN	Stéphane	Lorraine	GAVOILLE	Danièle	Lorraine
CILGIN	Karine	IDF-NO	PERIS	Sandra	BCA
HISSLER	Isabelle	COAL	STAMM	Valérie	Alsace
BLANKENBERGER	Sandrine	Alsace	LARDENOIS	Sandrine	Lorraine
RAKOWSKI	Joëlle	Méd.	LE MASSON	Nathalie	R.A.
LEBON	Emmanuelle	Corse/DOM			

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2014

Tableau d'avancement AAP1 au titre de 2014

Conditions statutaires :

- 5 ans dans le grade d'AAP2 et 2 ans dans le 6^e échelon

Agents remplissant les conditions : 110

Ratio promus sur promouvables : 30 %

Nombre de promotions possibles : 33 + report positif de 0,55 soit 33

Report pour tableau 2015 = 0,55

DT	Agents remplissant les conditions statutaires	Agents classés	Agents non classés	Agents proposés	non proposés	Agents Proposés à l'ancienneté	PROMUS
Alsace	9	4	5				1
BCA	8	4	4				3
COAL	9	3	6				2
Franche-Comté	8	7	1				2
IDF-NO	7	6	1				4
Lorraine	12	5	6			1	4
Méditerranée	18	5	13				5
Rhône Alpes	11	5	5			1	4
Sud-Ouest	8	3	5				2
Corse Dom	7	3	4				3
Siège	9	2	6			1	3
Détachés	4			4			
Total	110	47	56	4		3	33

Nom	Prénom	DT	Nom	Prénom	DT
POULAIN	Frédérique	R.A.	DELAVELLE	Catherine	R.A.
MAURIN	Laurence	Lorraine	BADETTI	Marie Antoinette	Corse/Dom
FASSY	Yves	Siège	MARCHAL	Géraldine	Lorraine
MONIER	Véronique	BCA	REMY	Carole	BCA
BRAISSANT	Patricia	Méd.	CASSONNET	Muriel	IDF-NO
MELLINGER	Béatrice	Lorraine	LEBLEU	Carole	Méd.
PARIS	Brigitte	COAL	VAUCHELET	Emmanuelle	BCA
GRAL	Martine	S.O.	DONAT	Evelyne	Corse/Dom
AUDY	Catherine	F.C.	VELTRI	Nadine	R.A.
ZUMSTEEG	Isabelle	Alsace	PLESSIER	Caroline	IDF-NO
BEAUMONT	Catherine	IDF-NO	DORAK	Véronique	IDF-NO
LEVERT	Colette	Corse/Dom	TAVET	Véronique	Siège
COMPPEP	Michèle	Siège	COPEL	Elisabeth	Méd.
RODRIGUEZ	Claudine	Méd.	BUZAT	Sylvie	S.O.
BILLET	Isabelle	F.C.	LABOUX	Dominique	Méd.
GEOFFRAY	Isabelle	R.A.	GOBE	Brigitte	Lorraine
BARRE	Patrick	COAL			

La nomination interviendra au 1^{er} juillet 2014

Tableau d'avancement CDF1 au titre de 2014

Nom	Prénom
LECA-ALLEGRIINI	Antonin

Tableau d'avancement CDFP1 au titre de 2014

Nom	Prénom
BELLANGER	Jean Luc
PELLEGRINI	Hervé

Départs en retraite

Prénom NOM	Grade	DT/DR	N° de poste	Date de départ
2013				
JANVIER				
Nicole BESSON	AAP 1	DT RHONE-ALPES	8917	01/01/2013
Claudine DELEGLISE	AAP 1	DT RHONE-ALPES	2026	01/01/2013
Odile LEMOULT	AAP 1	DT BOURGOGNE - CHAMPAGNE-ARDENNE	207	01/01/2013
Marie-Thérèse POITIER	AAP 1	SIEGE (en CLD)	-	01/01/2013
Muriel HANSEN	AAP 1	SIEGE (en CLD)	-	01/01/2013
Claudine DEGUIRAUD	AAP 1	DT SUD-OUEST	4449	01/01/2013
Marie-Josèphe GHARES	AAP 1	DT MEDITERRANEE	13180	01/01/2013
FEVRIER				
Monique BANDEL	AAP 1	DT LORRAINE	4970	01/02/2013
MARS				
Danièle ZABERN	AAP 1	DT ALSACE	470	01/03/2013
AVRIL				
Claire MUNIER	AAP 1	DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	11034	01/04/2013
Ghislaine HASSMANN	AAP 1	DT LORRAINE	9122	01/04/2013
JUILLET				
Gisèle PUJOL	AAP 1	DT SUD-OUEST	12101	01/07/2013
Viviane DIFKO	AAP 1	DT ILE DE FRANCE NORD OUEST	7998	01/07/2013
Fabienne FEYDEL (en CLD)	AAP 1	DT RHONE-ALPES	-	01/07/2013
AOÛT				
Dominique CORROCHER	AAP 2	DR LA REUNION	4123	01/08/2013
OCTOBRE				
Noëlle DELRIEU	AAP 1	DT SUD-OUEST	12100	01/10/2013
Bernadette MOSQUERA	AAP 1	DT ALSACE	3069	01/10/2013
Josiane JOST	AAP 1	DT ALSACE	3009	01/10/2013
NOVEMBRE				
Marie-José VINCENT	AAP 1	DT CENTRE OUEST AUVERGNE LIMOUSIN	10898	01/11/2013
2014				
JANVIER				
Brigitte SICARD	AAP 1	DT ILE DE FRANCE NORD OUEST	8441	01/01/2014
Toussainte POLI	AAP 1	Coordination Corse DOM - DR CORSE	8545	01/01/2014
FEVRIER				
Dominique MAGRON	AAP 1	DT LORRAINE	13046	01/02/2014
AVRIL				
Nicole DEVOS	AAP 1	DT MEDITERRANEE	2433	01/04/2014
Michelle DYEUL	AAP 1	DT ALSACE	8372	08/04/2014

Bonifications d'ancienneté

Nombre d'agents dans le corps au 31/12/(n-1) : 475

Nombre d'agents ayant atteint l'échelon terminal de leur grade : 48

Nombre d'agents éligibles à une bonification d'ancienneté : 370

Nombre de mois à distribuer : 333

Nombre d'agents pouvant bénéficier d'une réduction d'ancienneté de 2 mois : 37

Nombre d'agents bénéficiant d'une réduction d'ancienneté de 2 mois : 37

Nombre d'agents pouvant bénéficier d'une réduction d'ancienneté d'1 mois : 259

Nombre d'agents bénéficiant d'une réduction d'ancienneté d'1 mois : 261

Nombre d'agents ne bénéficiant d'aucune réduction ou majoration d'ancienneté : 71

Nombre d'agents ayant une majoration d'ancienneté d'1 mois : 0

Nombre d'agents ayant une majoration d'ancienneté d'2 mois : 1

Liste d'aptitude SA 2012

La liste d'aptitude pour l'accès au corps des SA, établie lors de la CAP des SA du 27 novembre 2012 comportait 17 agents. Nous apprenons qu'une personne a été radiée, car n'ayant pas pu obtenir un poste lui convenant géographiquement.

Tous les autres collègues ont été nommés et reclassés au 1^{er} juillet 2012.

La liste d'aptitude 2013 sera étudiée lors de la CAP des SA du 21 novembre 2013.

Questions diverses

Réponses aux questions du SNPA :

- Pour l'instauration d'un examen professionnel afin de requalifier les Adjoints Administratifs dans le corps des SA, l'administration répond qu'il faut l'accord des tutelles. Le SNPA continuera d'insister sur ce point
- L'ouverture d'un concours de SA au titre de 2014, sera discutée lors du CTC du 30 janvier qui abordera le schéma d'emploi pour 2014.
- L'administration va rappeler à l'ordre les DT pour que les avis soient motivés. Le SNPA jugera lors de la prochaine CAP
- Dès lors que certaines DT n'avaient pas suffisamment classé d'agents, l'administration a accepté plusieurs collègues non classés. A l'avenir, les DT devront veiller à proposer un nombre plus important d'agents
- En matière d'accueil en détachement le SNPA n'est pas satisfait de la réponse de l'administration qui se retranche derrière des contraintes budgétaires. Ce n'est pas comme cela que l'on va diminuer le taux de vacances. Quelle incohérence dans la politique de l'administration !!!
- Pour les collègues détachés à l'ONF, l'administration parle plutôt de report en matière d'intégration dans le corps des adjoints et non pas de refus définitif. Le SNPA invite tous les collègues concernés à redemander leur intégration pour la CAP de mars prochain

La date de la prochaine CAP n'est pas encore arrêtée, mais elle est prévue pour mars 2014.

Françoise CHICAUDET, Marie-Lise PITRE, Elisabeth MUTIN, Anne STERI, Yveline BERNARD, Céline JULIENNE